



Appel à Manifestations d'Intérêt

Recrutement d'un Consultant individuel pour la mise à jour du Plan Polmar

1. Le présent appel à manifestation d'intérêt intervient dans le cadre de l'exécution du Plan Annuel des Achats (PAA) de la Commission Environnementale (Dépense infra seuil) publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en date du **17/04/2024**.
2. La Commission Environnementale (CE)), sur requête de l'Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes (AMAM), envisage de recruter un Consultant individuel pour mener à bien la revue et la mise à jour complète du plan national POLMAR de la Mauritanie.
3. L'objectif principal de cette mission est de doter le pays d'un un Plan national pour lutter rapidement et efficacement contre les événements de pollution par les hydrocarbures ou par des Substances Nocives et Potentiellement Dangereuses (SNPD), opérationnel, robuste, conforme aux conventions internationales (OMI entre autres), régionales et réglementations nationales, aux Bonnes Pratiques, et adapté aux risques. Pour plus de détails concernant la mission, veuillez consulter les TDRs sur le lien : <https://smh.mr/wp-content/uploads/2024/06/TDRs-de-la-misc-a-jour-du-Plan-Polmar-VP-pdf.pdf>
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la mission décrite ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés et capables de mener à bien la mission (leur formation académique, leur expérience, leurs qualifications pertinentes pour la mission et références concernant l'exécution de missions analogues).

Le Consultant doit en particulier :
 - Détenir une formation académique (Bac+5 minimum) dans une discipline pertinente pour la mission
 - Avoir réalisé au moins deux (2) missions dans l'élaboration des plans de lutte antipollution (niveau pays).

5. La manifestation d'intérêt doit comprendre ce qui suit :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt,
 - Un CV détaillé décrivant les références du candidat en rapport avec la mission
 - Les justificatifs du diplôme et des références professionnelles

Les candidatures seront évaluées suivant les critères suivants :

Critère	Note
Références académiques pertinentes avec la mission	30 pts
Expériences spécifiques dans l'élaboration des plans de gestion des pollutions par les hydrocarbures et par les Substances Nocives et Potentiellement Dangereuses (SNPD)	70 pts
Total	100 pts

6. La méthode de sélection des consultants sera basée sur la méthode de sélection consultants individuels. La procédure de la sélection sera conduite conformément à l'Arrêté n°0292/P.M/ portant adoption du manuel des procédures d'engagement des dépenses inférieures au seuil de compétence des Commissions de Passation des Marchés Publics (CPMP).
7. Les manifestations d'intérêt doivent parvenir, au plus tard le **20/06/2024** à 11h00 soit par mail sur l'adresse : jaafar.sidi@smhpm.mr et en copiant : hacen.moussa@smhpm.mr, mahfoudh.yehdih@smhpm.mr soit sous plis fermé, au Secrétariat du CDIS de la SMH, Ilot K, Rue 42-133, Numéro 349, BP 4344 Nouakchott-Mauritanie,
8. L'ouverture des Manifestations d'Intérêts aura lieu au siège de la SMH, le **20/06/2024** à 11h10.

Le Coordinateur
Mohamed OULD KHALED